GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe par bandes de la régénération	cbr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe par bouquets	cbq
Sylvicultures partielles (dégagement)	sp
Plantation à racines nues	pn
Plantation de boutures	pb
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Espèces commerciales	ec
Résinus dans les feuillus boisés (conifères libres)	rc

N.B. Ces interventions n'apparaissent que perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux (aucune essence compagne prédominée)	R (R)
1 sapin et/ou épinette blanche	R (S)
2 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
3 pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
4 pin gris	R (PG)
5 thuya (cèdres)	R (C)
6 mélèze	R (M)
(plantation)	P
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée totale)	E (E)
1 thuya (cèdre)	E (C)
2 mélèze	E (M)
3 sapin	E (SB)
4 pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
5 pin gris	E (PG)
(plantation)	P
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche)	S (S)
(plantation d'épinette blanche)	S (S)
(plantation d'épinette noire)	S (E)
(plantation d'épinette rouge)	S (E)
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
(aucune essence compagne prédominée)	S (R)
1 thuya (cèdre)	S (C)
2 épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
3 pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
4 pin rouge	S (PR)
5 pin gris	S (PG)
6 pin gris	S (PG)
7 mélèze	S (M)
8 peuplier (sapin boumier)	S (P)
Pinède à pin blanc (pin rouge)	Pb (PB)
— — —